

# PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

---

**Samedi 5 février 2022 à 18h00**

**Espace Marne à Verviers - Vidéoconférence**

**Présents :** Dr Vincent Boniver, Dr Pierre Counet, Dr Claire Goffard, Dr Françoise Warnier,  
Dr Marc Magnée, Dr Philippe Angenot, Dr René Heinrichs,  
Dr Yves Gaspar, Dr Murielle Schreiden

**Excusés et représentés :**

Dr Grégory Hubin, représenté par le Dr Vincent Boniver

Dr Catalin Maris, représenté par le Dr Vincent Boniver

## **Accueil et mot du Président**

La séance est ouverte par le Président, le Dr Vincent Boniver, à 18h00'.

Chères Consœurs,

Chers Confrères,

Chers Membres de la SMAV,

Pour la deuxième année consécutive, nous ne pouvons pas faire notre assemblée générale en grand public avec l'accueil des nouveaux médecins et l'hommage aux jubilaires.



Siège Social - rue de la Marne 4 – 4800 Verviers - BCE 050.6860.830

Secrétariat : 0497 13 04 39 – [secretariatsmav@gmail.com](mailto:secretariatsmav@gmail.com)

Nous avons invité néanmoins les nouveaux médecins à se manifester et nous vous ferons parvenir une petite présentation prochainement.

Nous tâcherons d'inviter tout le monde en des temps meilleurs pour faire connaissance.

Si 2020 avait été marqué par les premières vagues du COVID, 2021 a été l'année de la vaccination et des variants. Mais 2021 a également été marquée par les terribles inondations meurtrières. Il aura fallu beaucoup de courage à nombre d'entre vous pour surmonter tous ces malheurs. A cette occasion, la SMAV a fait un don de 1 500 euros à l'asbl Verviers, ma ville solidaire.

J'ai entamé mon deuxième mandat de président (mandats de 3 ans) et je remercie les membres du comité de rester fidèle et de garder le cap pour offrir des conférences de qualité et des moments, trop rares actuellement, de convivialité. Heureusement, nous avons pu organiser les grandes journées sur l'oncologie en novembre, c'était une réussite, et assister par hasard au concert de Kid Noize à la fin de la conférence sur le retour précoce à domicile en post-partum. Merci à vous tous de faire vivre la SMAV par votre participation.

Je tiens également à remercier notre secrétaire Caroline Ernotte qui assume avec brio ses nombreuses tâches depuis un an et qui assure la bonne organisation de notre ASBL.

Avant de passer aux autres points à l'ordre du jour, ayons une pensée émue pour nos confrères et collègue disparus l'année dernière :

Docteur Jacques Lamalle, Docteur Jean Schindler, Madame Claire Bémelmans.

### **Approbation du PV de l'AG du 06/02/2021**

Les membres effectifs ont pris connaissance du PV de l'Assemblée Générale du 06/02/2021 et l'ont approuvé. Je vous informe qu'il peut être consulté sur le site de la SMAV asbl sous l'onglet document. L'accès est SMAV puis 6004.

### **Présentation des comptes et approbation**

Pour rappel, l'apport initial à l'ASBL lors de sa constitution le 22/11/14 était de 54.860 euros.

Le bénéfice reporté au 31/12/20 était de 10.257 euros. Le résultat de l'exercice 2021 est une perte de 841 euros.



Le montant total des recettes était de 35.563,47 euros alors que l'état total des dépenses était de 39.180.95 euros, ce qui donne entre le 1er janvier 2021 et le 31/12/21 un montant négatif de 3.617,48 euros. La différence entre le mouvement net de trésorerie et le résultat de l'exercice s'explique par la prise en compte de certaines dettes (560 euros) et créances (3.700 euros) non encore payées/encaissées à la date du 31/12/21, par la prise en compte dans le résultat de certaines dettes (1.467 euros) et créances (800 euros) au 31/12/20 qui ont été payés/encaissées dans le courant de l'année 2021. Il y a d'autre part une variation du stock de fournitures de bureau et de timbres de 165 euros et un petit décalage dans l'encaissement des frais VISA.

L'état du patrimoine de la SMAV au 31/12/21 comprend :

- Les avoirs bancaires disponibles de 61.001,50 euros correspondant au solde mentionné sur les extraits bancaires, sur l'état VISA des opérations de décembre 2021 et au solde de caisse au 31/12/21.
- Un stock de fournitures de bureau évalué à 135 euros.
- Du sponsoring concernant 2021 encore à recevoir pour 3.700 euros.
- Du matériel bureautique acquis au fil des années pour une valeur de 3.377 euros totalement amorti de sorte que sa valeur nette comptable est de 0 euro.
- Des dettes diverses pour 560 euros correspondant aux factures reçues mais payées après le 31/12/21 et au loyer de décembre 2021 payé début 2022.

Le budget annuel de l'ASBL pour l'exercice 2022 sera semblable à celui de 2021 pour les recettes et les dépenses habituelles. La réalisation du voyage à Dubrovnik en septembre prochain permettra de balancer définitivement les frais déjà investis pour ce voyage par la SMAV et les acomptes déjà encaissés. Une fois le voyage réalisé, on y verra plus clair.

L'état précis de la comptabilité de l'exercice 2021 a été analysé le 28/01/22 par les experts comptables de BDO, Monsieur Olivier FONDEUR et Madame Laura DE BACKER et ils ont été approuvés le 05/02/22 par les membres effectifs du Conseil d'Administration de la SMAV.

Ce rapport est manuscrit pour être déposé au Tribunal de Commerce de Liège, division de Verviers, et est consultable en toute transparence.

## Présentation des projets de l'ASBL

Non discuté



Siège Social - rue de la Marne 4 – 4800 Verviers - BCE 050.6860.830  
Secrétariat : 0497 13 04 39 – [secretariatsmav@gmail.com](mailto:secretariatsmav@gmail.com)

## ☞ **Fixation de la cotisation 2022**

La qualité de membre adhérent s'acquiert par paiement d'une cotisation fixée annuellement et variable selon le statut du médecin.

En 2022, elle reste fixée à 90€ pour les médecins ACTIFS exerçant à temps plein ainsi qu'à temps partiel, 110€ pour tous ceux qui souhaitent recevoir nos courriers en version papier et 20€ pour les médecins NON ACTIFS.

La gratuité est maintenue pour les assistants et les médecins dont c'est la première année d'installation.

## ☞ **Admission de nouveaux membres effectifs**

Aucune demande ne nous est parvenue.

## ☞ **Présentation des rapports d'activité de 2021**

Le Dr Murielle Schreiden, un des trois responsables de la commission scientifique en 2021, expose le rapport de leur commission :

L'année 2021 fut tout aussi compliquée que la précédente en raison de la situation sanitaire liée, une fois de plus, à la Covid-19.

La SMAV a dû en quelque sorte se réinventer pour vous assurer une formation continue mais aussi de qualité. Nous avons donc choisi de nous lancer dans les formations à distance par le biais de la vidéoconférence.

Très vite, nous avons constaté que beaucoup de nos membres suivaient nos réunions, ce qui nous a incités à poursuivre nos formations sur un mode «virtuel» durant les cinq premiers mois de l'année. La SMAV s'est donc invitée chez vous un jeudi par mois. Devant votre écran et peut-être devant votre plat de nouilles ou votre bœuf bourguignon, vous avez écouté les orateurs suivants :



- Dr François JOURET CHU Lg (Avancées diagnostiques et thérapeutiques en néphrologie entre 2010 et 2020).
- Dr Frédéric LEBRUN CHC (Prise en charge du nourrisson fébrile).
- Dr Franca SCERBO CHRV + Pr AF NIKKELS CHU Lg (Tout sur le mélanome).
- Pr Philippe BOXHO (Aspects médico-légaux et déontologiques des violences sexuelles).

Même si nous n'avons pas eu l'occasion de nous voir ni d'échanger nos impressions autour d'une petite collation comme par le passé après chaque conférence, nous tenons tout de même à vous remercier de votre présence virtuelle.

Et puis, il y a eu l'été...

En septembre, la situation sanitaire s'étant un peu assouplie, nous avons retrouvé l'espoir que nous puissions organiser nos prochaines réunions à l'Hôtel Van Der Valk (Hôtel Verviers). Bien entendu, c'est en respectant les règles de distanciation sociale, le port du masque et le gel hydro-alcoolique que nous avons pu organiser notre traditionnel « après-midi d'éthique » dans ce cadre à la fois spacieux et cosy. Le thème était la « gestion d'un retour précoce à domicile après un accouchement ». Pour en parler, nous avons accueilli les Docteurs Julie ALEXANDRE, Jean-François QUESTIAUX, Florence LOUMAYE et Madame Catherine PARDAEN (CHRV).

Ensuite, toujours dans un souci de respect des règles sanitaires, nous avons décidé de poursuivre nos réunions sur le mode « présentiel » dans les salons de l'Hôtel Verviers.

Nous avons pu écouter les orateurs suivants :

- Docteur Pascale FRERE CHRV (Coordination des décisions anticipées de fin de vie, vers un centre d'oncologie intégrative).
- Docteur Philippe SAMAIN CHR Citadelle (Les pathologies de l'oreille moyenne à ne pas méconnaître en médecine ambulatoire).
- Docteur Jean-François GRIMMIAUX (La mauvaise nouvelle - l'art d'annoncer autrement).



En novembre, la « GRANDE JOURNEE MEDICALE VERVIETOISE » sur le thème de l'Oncologie a pu être enfin organisée car elle était initialement prévue en 2020.

Les orateurs participants étaient :

- Docteur Fabienne BASTIN (L'oncogériatrie).
- Mesdames Cindy MAZZA et Françoise DEBLOND (Aspects diététiques).
- Madame Claire VANDERHEYDEN (Aspects psychologiques) qui a remplacé Madame Stéphanie ERNST pour cause de Covid-19.
- Docteur Stephan SCHIFFLERS CHC (L'oncopédiatrie)
- Docteur Frédéric BARON ULg (Les thérapies ciblées)
- Docteurs Yves PERIQUET et Véronique DAOUT CHR (Le Projet RAC en chirurgie thoracique).
- Docteur Hassan REZAEI KALANTARI CHRV (Les études et essais cliniques).
- Et pour conclure en apothéose, le Professeur Jacques BONIVER CHU (Le financement).

En plus des exposés, nous avons eu la possibilité d'organiser un buffet durant la pause de midi. Cette organisation a été autorisée uniquement sur base du CST qui avait commencé à faire partie de notre vie quotidienne.

Mais en décembre hélas, la Covid-19 a décidé de nous pourrir une fois de plus l'existence et nous a contraints à terminer l'année comme nous l'avions commencée, c'est-à-dire par l'annulation en dernière minute de notre réunion mensuelle du jeudi.

Cette fois, pas de réunion virtuelle, pas de plat de nouilles ni de bœuf bourguignon mais un report des 2 sujets (janvier et décembre 2021) en 2022.

Il est fort probable que nos réunions futures se passent dans les locaux de l'Hôtel Verviers, nettement plus adaptés aux exigences sanitaires et plus confortables aussi.

Merci à nos fidèles sponsors : Arega Pharma, Viatris, Metagenics, Astel Medica, Menarini, Chiesi, Trenker, G Medi, Grunenthal, SMB, Pfizer et Astra-Zeneca.



Siège Social - rue de la Marne 4 – 4800 Verviers - BCE 050.6860.830  
Secrétariat : 0497 13 04 39 – [secretariatsmav@gmail.com](mailto:secretariatsmav@gmail.com)

Et pour conclure, croisons les doigts pour 2022 ! Gardons l'espoir ! La SMAV en a vu d'autres ; elle a connu 2 guerres. Grâce à votre soutien, elle devrait survivre à cette pandémie.

En attendant des jours meilleurs, continuez à bien prendre soin de vous, et dans les moments où le virus circule intensément, mangez des nouilles ou du bœuf bourguignon devant votre écran !

Le Dr Pierre Counet, responsable de la commission d'accréditation expose le rapport de sa commission :

Quelques chiffres :

- 10 activités accréditées dont 9 sous notre autorité et une activité en sous-traitance.
- 27,5 points attribués dont 15 sous la rubrique médecine générale et 12,5 sous la rubrique éthique économie.

Le Dr Françoise Warnier, une des deux responsables de la commission sports et loisirs expose le rapport de sa commission :

L'année 2021 a aussi complètement perturbé cette commission. Nos projets, ébauchés début d'année, ont dû être abandonnés en cours de route. Notre séminaire, initialement programmé pour 2020, est dorénavant prévu pour septembre 2022. Nous ferons un nouvel appel aux participants dès que nous aurons confirmation que le voyage pourra être organisé de façon sécurisée et de manière semblable à notre projet. Nous espérons vivement que les conditions sanitaires s'amélioreront suffisamment pour pouvoir organiser de nouvelles activités dès que possible.

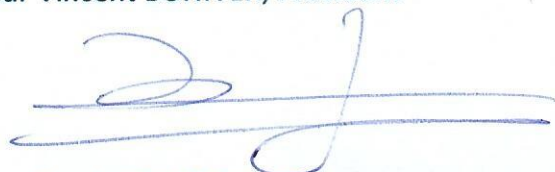
## Divers

Rien à signaler



Le Président, Dr Vincent BONIVER, clôture l'Assemblée Générale à 18h30'.

Docteur Vincent BONIVER, Président



Docteur René HEINRICHS, Trésorier



Docteur Pierre COUNET, Secrétaire



ANNEXE : registre des membres modifié au 05/02/2022



Siège Social - rue de la Marne 4 – 4800 Verviers - BCE 050.6860.830  
Secrétariat : 0497 13 04 39 – [secretariatsmav@gmail.com](mailto:secretariatsmav@gmail.com)